

Projet d'accueil du service extrascolaire communal



Partie 1

Règlement d'ordre intérieur

(Date de modification : mars 2023)

Ce projet d'accueil a pour fin de fournir aux parents qui confient leurs enfants un maximum d'informations concernant l'accueil de ces derniers. Il constitue également un outil indispensable à l'équipe en balisant son champ d'action et en alignant les membres vers un même fonctionnement assurant une cohérence dans les différents lieux d'accueil. Enfin, il constitue un outil de réflexion et engage l'équipe dans un processus de qualité.

PRÉSENTATION DU SERVICE

L'accueil extrascolaire communal est organisé par la commune de Morlanwelz et accueillent les enfants de 2,5 ans à 12 ans (ou fréquentant l'enseignement primaire), le soir après l'école, le mercredi après-midi et durant certaines vacances scolaires.

L'extrascolaire communal est agréé et en partie subsidié par l'ONE et est tenu de se conformer au décret du 03 juillet 2003 relatif à l'Accueil Temps Libre des enfants ainsi qu'au Code de qualité de l'accueil défini par l'ONE.

Ces documents sont disponibles dans nos bureaux à Carnières et vous pouvez les retrouver facilement sur internet ou sur le site communal dans la rubrique « service extrascolaire ».

IDENTIFICATION DES PERSONNES DE CONTACT

<u>Pouvoir organisateur</u>	<u>Siège principal</u>
Administration Communale de Morlanwelz Bourgmestre : M. Christian Moureau Echevin responsable : M. Jean-Charles Deneufbourg Rue Raoul Warocqué, 2 – 7140 Morlanwelz	Place de Carnières, 48 – 7141 Carnières 064/43.17.35 – 0478/79.67.88 aes@morlanwelz.be

IMPLANTATIONS DES DIFFÉRENTS ACCUEILS

L'accueil du soir se fait directement au sein des écoles communales de 15H00 à 18H00 sur les implantations reprises ci-dessous. **Le mercredi après-midi** et durant les **stages**, les enfants sont accueillis dans les locaux de Mont-Sainte-Aldegonde.

Morlanwelz Ecole Roosevelt (Pl. Franklin Roosevelt, 18-20) Ecole du Waireau (Rue Montoyer, 69)	Mont-Sainte-Aldegonde Ecole communale (Rue de Namur, 9)
Carnières Ecole du Centre (Pl. de Carnières, 15 A) Ecole des Trieux (Rue des Ecoles, 32)	
L'accueil extrascolaire fonctionne selon les mêmes périodes d'ouverture des écoles, du premier jour d'école au dernier.	

MODALITÉS D'INSCRIPTION

L'inscription à nos activités est obligatoire et doit se faire avant la première journée d'accueil.
Lors de l'inscription le responsable ou l'équipe répondra à vos questions. Un rendez-vous peut être fixé.

La fiche d'inscription (jointe à ce règlement) comporte des informations importantes pour nous que ce soit à titre administratif mais aussi pour mieux connaître votre enfant. **Il est impératif qu'elle soit complétée dans son entièreté et une par enfant. Si l'enfant n'est pas inscrit et si nous n'avons pas de fiche complétée, l'enfant ne pourra pas être admis au sein de nos accueils.**

Attention, depuis le 01/01/2021, les attestations fiscales en matière de frais de garde d'enfant doivent être envoyées de manière électronique au Service Public Fédéral des finances. C'est pourquoi nous vous demandons de renseigner sur la fiche d'inscription le numéro national de l'enfant ainsi que celui du parent dont l'enfant est **fiscalement à la charge**. Vous recevrez une copie de cette attestation chaque année.

TARIFS ET MODALITÉS DE PAIEMENT

Tarifs *	Par enfant
Semaine à partir de 16H30	1€
Mercredi après-midi	2€
Stage	30€ pour une semaine de 5 jours
Stage résidentiel à la mer	90€ pour 3 nuitées

*Ces tarifs sont susceptibles d'être modifiés.

Pour l'accueil de la semaine, un registre est tenu à jour afin de comptabiliser le nombre de présences des enfants. Le mercredi et le soir à partir de 16H30, un tableau sera signé par la personne qui reprend l'enfant. Ce tableau est envoyé au service comptabilité qui facture les parents tous les deux mois. En cas de non-paiement, le service communal se réserve le droit de refuser l'accueil de l'enfant et de récupérer par voie légale les montants impayés.

Pour les stages, le paiement s'effectue par virement bancaire sur le compte communal BE79 0910 0039 8133 selon les modalités qui vous seront communiquées. Nous vous invitons également à vous renseigner auprès de votre mutuelle qui peut intervenir dans les frais liés au stage de votre enfant. Que ce soit pour l'accueil en semaine ou pour les stages, les parents reçoivent une attestation « frais de garde d'enfant » déductible des impôts.

Si votre enfant est malade durant ou avant un stage, un remboursement peut être effectué sur procuration d'un certificat médical. Le montant du remboursement dépendra du nombre de journées d'absence de l'enfant.

En cas de retard après 18H00 le service vous facturera un montant supplémentaire de 5€ par demi-heure entamée.

Remarque : le CPAS peut offrir une aide financière aux parents qui en font la demande et qui répondent à certaines conditions (064/43.16.20).

ORGANISATION DE L'ACCUEIL

EN SEMAINE LE SOIR

Remarque :

- Chaque collaboration avec les écoles communales est différente, chacune ayant ses propres spécificités. L'accueil du soir se fait directement dans l'école de votre enfant.
- L'aide aux devoirs qui est décrite ci-dessous fait toujours suite à un moment réservé au goûter et à une récréation (durée de ce moment : 20 minutes). L'aide est proposée soit par un enseignant de l'école (école des Trieux et école de Mont-Sainte-Aldegonde), soit par un enseignant et une accueillante (école du Centre et école Roosevelt). Les enfants qui ne participent pas à l'étude se verront proposer une offre d'accueil alternative. Le coût de l'extrascolaire ne prenant cours qu'à partir de 16H30 l'aide aux devoirs est gratuite.

Ecole du Waireau (école maternelle) : les enfants sont pris en charge à 15H00 par deux accueillants/es.

L'accueil temps libre encadré suivra le goûter et une récréation.

Taux d'encadrement : 2 accueillants/es jusque 17H00 et 1 jusque 18H00.

Ecole Roosevelt (maternelle et primaire) : les enfants de la section maternelle sont pris en charge à 15H00 par deux accueillants/es. L'accueil temps libre encadré suivra le goûter et une récréation. Les enfants de la section primaire bénéficient d'une aide aux devoirs jusque 16H00. Ensuite, trois accueillants/es prendront le groupe en charge pour un accueil temps libre encadré jusque 18H00. Les enfants qui n'ont pas de devoirs sont dirigés vers un/e autre accueillant/e.

Taux d'encadrement : 5 accueillants/es jusque 17H00 et 2 jusque 18H00 + présence d'un/e enseignant/e jusque 16H00.

Ecole du Centre (maternelle et primaire) : les enfants de la section maternelle sont pris en charge à 15H00 par deux accueillant/e. L'accueil temps libre encadré suivra le goûter et une récréation. Les enfants de la section primaire bénéficient d'une aide aux devoirs jusque 16H00 qui est assurée par un/e enseignant/e de l'école. Ensuite, ils rejoignent la section maternelle pour un accueil temps libre encadré. Les enfants qui n'ont pas de devoirs rejoignent directement la section maternelle. Deux accueillants/es sont présents/es jusque 16H30 puis une jusque 18H00.

Taux d'encadrement : 2 accueillants/es jusque 16H30-17H00 et 1 jusque 18H00 + présence d'un/e enseignant/e jusque 16H00.

Ecole des Trieux (maternelle et primaire) : les enfants de la section maternelle sont pris en charge à 15H00 par un/e accueillant/e. L'accueil temps libre encadré suivra le goûter et une récréation. Les enfants de la section primaire bénéficient d'une aide aux devoirs jusque 16H00 organisée par un/e enseignant/e de l'école. Ensuite un/e accueillant/e prendra le groupe en charge pour un accueil temps libre encadré jusque 18H00.

Taux d'encadrement : 2 accueillants/es jusque 18H00 + présence d'un/e enseignant/e jusque 16H00.

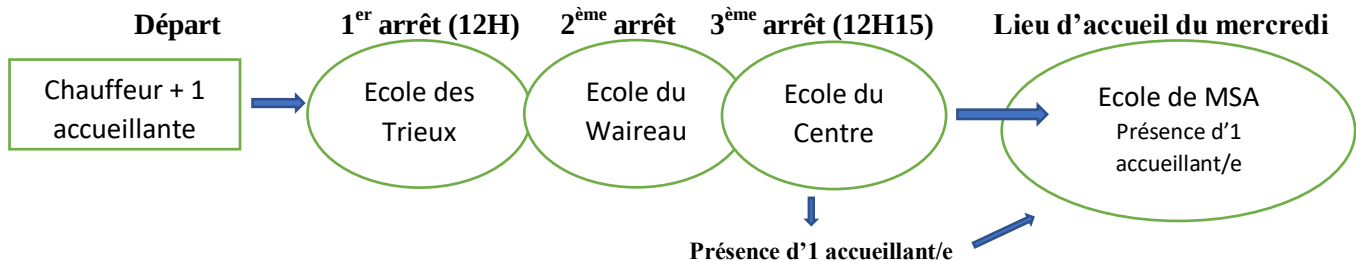
Ecole de Mont-Sainte-Aldegonde (maternelle et primaire) : les enfants de la section maternelle sont pris en charge à 15H00 par une accueillante. L'accueil temps libre encadré suivra le goûter et une récréation. Les enfants de la section primaire bénéficient d'une aide aux devoirs jusque 16H00 organisée par un enseignant de l'école. Ensuite, ils rejoignent la section maternelle pour un accueil temps libre encadré.

Taux d'encadrement : 1 accueillant/e jusque 18H00 + présence d'un/e enseignant/e jusque 16H00

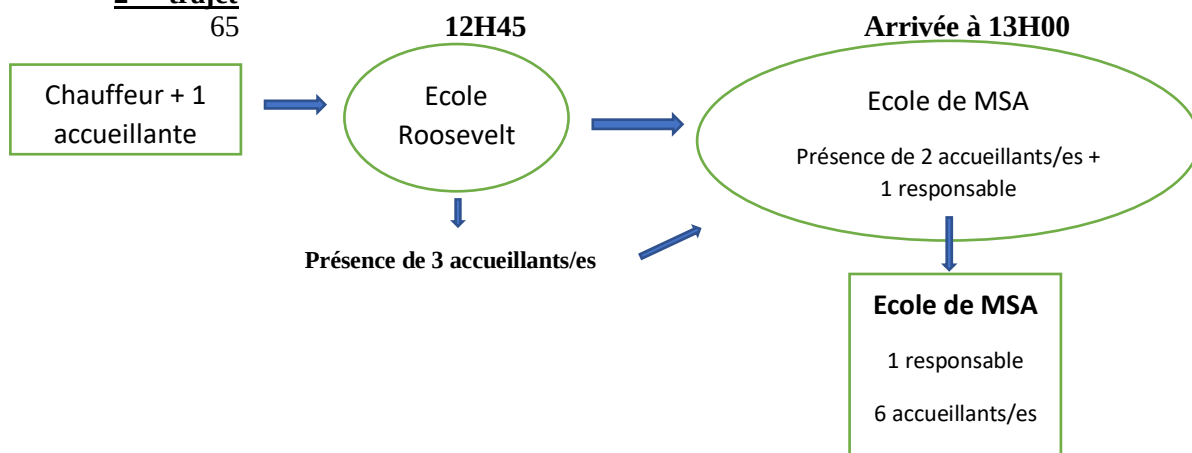
LE MERCREDI APRES-MIDI

Organisation du trajet

1^{er} trajet



2^{ème} trajet 65



L'accueil du mercredi est organisé jusque 18H00. Les parents viennent directement rechercher leurs enfants.

Remarque : depuis la rentrée 2022, nous organisons un trajet retour permettant à 22 enfants (dont les parents remplissent certaines conditions dont celle de ne pas posséder de véhicule), de se joindre à nous.

Les maternelles et les primaires sont séparés. Chaque section bénéficie de son local et de sa cour de récréation. L'école possède également une salle de gym et une salle de jeux, des toilettes en bas (utilisées surtout par les maternelles) et des toilettes en haut.

Après avoir mangé, les enfants ont une récréation et à 13H30, nous organisons un rassemblement (uniquement pour les primaires). C'est à ce moment que nous prenons les présences et que nous proposons aux enfants le choix entre deux types d'activité :

1. Des activités dynamiques dans la salle de gymnastique (jeux de groupe)
2. Du temps libre encadré avec proposition de diverses activités.

Les enfants pourront, s'ils le souhaitent, changer de groupe à un moment défini durant l'après-midi.

Les activités s'organisent jusque 15H30 où nous nous arrêtons pour prendre la collation suivie d'une récréation.

A 16H, le bus communal prend en charge le retour des enfants cité plus haut et les activités de temps libre continuent pour les autres.

Les parents viennent rechercher leurs enfants quand ils veulent mais il est préférable de ne pas venir avant 16H pour laisser à l'enfant l'opportunité de terminer les activités proposées. Les enfants sont souvent frustrés lorsqu'ils doivent stopper un jeu de groupe ou un bricolage.

Certain mercredi nous organisons des activités extérieures. Dans ce cas, les parents seront avertis.

Taux d'encadrement : 1 responsable + 5 à 6 accueillants(es) jusque 16H30, 4 à 5 jusque 17H00, 1 à 2 jusque 18H00.

DURANT LES VACANCES SCOLAIRES

Nous proposons un stage résidentiel durant les congés d'automne destiné à la section primaire. Ce stage permet aux enfants de découvrir ou redécouvrir la mer tout en faisant l'expérience, souvent pour la première fois, d'une vie sociale en collectivité avec ses avantages et ses inconvénients. C'est l'occasion pour l'enfant de développer son autonomie et sa socialisation et d'acquérir de nombreux savoirs, savoir-faire et savoir-être (s'adapter à un nouvel environnement, faire sa place au sein du groupe, faire l'expérience de la séparation avec la famille, apprendre à respecter les règles collectives, faire l'apprentissage du respect des autres et de leurs différences, développer ses responsabilités, etc.), mais c'est aussi et surtout l'occasion de s'A.M.U.S.E.R.

A la même période, un stage destiné à la section maternelle est organisé en partenariat avec le service de prévention de Morlanwelz (PSSP) à Mont-Sainte-Aldegonde.

D'autres stages sont proposés durant les vacances de printemps et de détente en alternance une année sur deux et durant les vacances d'été. Attention, les places sont limitées.

Journée-type :

07H30	Accueil des enfants : moment calme durant lequel l'enfant peut évoluer à son rythme : déjeuner, coloriage, lecture, etc.)
09H00	Début des activités : le premier jour, nous privilégions des activités qui permettent de faire connaissance et qui favorisent la cohésion du groupe. Généralement, nous organisons les activités les plus dynamiques le matin.
10H30	Collation + récréation + reprise des activités
12H30	Dîner (micro-onde disponible) + récréation
13H30	Reprise des activités : accueil temps libre encadré pour tous les groupes
15H30	Collation + récréation
16H00	Fin du stage. Les enfants qui ne sont pas repris à 16H sont accueillis jusque 18H.

Durant les stages, nous proposons des activités multidimensionnelles qui permettent à tous de s'épanouir (activités créatives, ludiques, jeux de groupe, culinaires, sorties extérieures, etc.). Nous ne travaillons pas des thématiques précises qui risquent de cloisonner le stage et de limiter la diversité des ressources disponibles en termes d'activité, de jeux et de sorties extérieures. Nous définissons notre accueil comme un lieu de vacances où les enfants découvrent en s'amusant.

Taux d'encadrement : 1 responsable + 5 accueillantes jusque 16H30, 4 Jusque 17H et deux jusque 18H.

QUESTION DE SANTE ET ASSURANCES

L'assurance de l'administration communale couvre votre enfant durant son accueil à l'extrascolaire ainsi que durant le trajet en bus le mercredi. Un enfant malade peut-être accepté par le service à condition qu'un certificat médical atteste qu'il n'est pas contagieux pour les autres enfants.

Aucun médicament ne sera administré par le service sans qu'un certificat médical spécifiant clairement la posologie à administrer et la durée du traitement n'ait été fourni au responsable.

Si un enfant semble malade ou si son état nécessite un avis médical, l'équipe téléphonera aux parents.

En cas d'urgence, tout ce qui est nécessaire pour la santé de l'enfant sera entrepris par l'équipe (appel d'un médecin ou d'une ambulance).

TAUX D'ENCADREMENT, QUALIFICATION ET FORMATION DU PERSONNEL

L'équipe extrascolaire se soumet aux conditions requises par l'ONE en termes d'encadrement des enfants. La responsable est présente le mercredi et durant les stages. Quand elle n'est pas présente, elle est joignable à tout moment. L'équipe se compose d'une responsable et de trois animatrices ½ temps. Le service ALE complète l'encadrement en apportant son soutien (nous travaillons avec une dizaine d'aide à l'emploi).

L'équipe (accueillantes et ALE) répondent également aux critères en matière de qualification/formation de base et de formation continuée d'au moins 50 heures par tranche de trois ans.

Une réunion d'équipe est organisée chaque semaine et constitue un moment d'échange visant l'amélioration continue de nos pratiques et le développement de la qualité de nos accueils.

REPRISE DE L'ENFANT DU MILIEU D'ACCUEIL

Les animatrices veillent à établir un lien de confiance avec les parents. Elles doivent informer le parent de toute information utile sur l'accueil de l'enfant (chute, maladie, problème rencontré, comportement, etc.). De même, le parent est tenu de préciser à l'équipe toute information qu'il jugerait importante à connaître sur l'enfant (allergies, habitudes, besoins spécifiques, etc.).

Remarque importante : l'enfant ne pourra pas retourner avec une autre personne que celle(s) mentionnée(s) sur sa fiche d'inscription sans que le service n'en ait été averti au préalable.

Si l'enfant rentre seul, un écrit devra attester que les parents marque leur accord pour que celui-ci puisse partir seul.

REMARQUES IMPORTANTES

Tout véhicule est interdit dans la cour pendant les heures d'activités ainsi que tout objet de valeur à l'extrascolaire ; l'enfant doit se munir de son pique-nique, collations et boissons en suffisance pour toute la journée (l'eau est préférable aux boissons sucrées) ainsi qu'une tenue vestimentaire adaptée aux activités ludiques et sportives (baskets, training, legging). Les activités dynamiques sont courantes le mercredi et durant les stages, c'est pourquoi il est conseillé de ne pas habiller trop chaudement l'enfant. Pour les petits, nous souhaitons une tenue de rechange que nous garderons à l'extrascolaire.

- SI VOUS AVEZ DES QUESTIONS

Les animatrices se tiennent à votre écoute dans les écoles et la responsable au 064/43.17.35 ou par mail : aes@morlanwelz.be

Vos attentes et réflexions sont les bienvenues et nous permettent d'améliorer la qualité de nos accueils. C'est pourquoi vous pouvez nous les communiquer par tous les canaux que nous utilisons mais aussi via la boîte aux lettres située au bâtiment « Plurielles » en y indiquant « Pour le service extrascolaire ».

Dans la mesure du possible nous tenterons de répondre au mieux à vos différentes remarques. Toujours dans un souci d'amélioration, nous pourrions être amené à vous proposer un questionnaire auquel nous vous invitons vivement à répondre.

Pour suivre nos activités sur Facebook : Aes Pssp Morlanwelz

Partie 2

Projet pédagogique

Nous abordons dans cette partie les valeurs et les choix pédagogiques qui orientent nos réflexions et guident nos actions. Le code de qualité de l'accueil défini par l'ONE auquel tout organisme accueillant des enfants doit se soumettre, constitue le point de départ de chacun des points qui suivront et de la réflexion qu'ils sous-tendent.

MISSIONS DE L'ACCUEIL EXTRASCOLAIRE

- Offrir un service aux parents qui travaillent, sont en formation ou occupés et favoriser ainsi l'épanouissement familial grâce à la conciliation vie familiale/vie professionnelle rendue possible par l'accueil des enfants après l'école.
- Répondre à l'article 31 de la convention relative aux droits de l'enfant qui englobe le droit au repos et aux loisirs ainsi que la participation à la vie culturelle et à des activités récréatives.
- Assurer une fonction éducative essentielle dans le développement de l'enfant et son épanouissement global.

AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT

Nous sommes implantés dans les différentes écoles communales de l'entité avec lesquelles nous partageons nos locaux/classes.

Chaque local est aménagé de manière à répondre le plus adéquatement possible aux besoins de l'enfant. Chacun de nos accueils est équipé au minimum de jeux, matériel de dessin, matériel basique de bricolage, plasticine, livres et livrets d'activités.

Nos locaux situés à MSA contiennent davantage de jeux et de matériel en tout genre car c'est là que nous passons le plus de temps avec les enfants. Quelle que soit l'école, des lits sont toujours disponibles pour les enfants de la section maternelle.

PRINCIPES PSYCHOPEDAGOGIQUES

L'autonomie et la place de l'enfant : la notion d'accueil temps libre encadré

Cette notion signifie pour nous la proposition aux enfants de différents ateliers/activités et le libre choix de l'enfant de choisir parmi ceux-ci ainsi que l'accompagnement des enfants dans ses activités par l'accueillant/e (mais pas toujours). L'enfant qui souhaite se reposer pourra également le faire.

Pourquoi travailler le temps libre encadré ? L'accueil du soir fait suite à une longue journée d'école avec des enfants qui sont parfois déjà là très tôt le matin et qui ont été fort sollicités durant leur journée. Après 15H00, l'organisation de notre accueil a pour but de permettre à l'enfant de se poser et d'évoluer à son rythme selon ses choix. Cette organisation laisse place à l'autonomie et la créativité de l'enfant. Elle suscite également sa prise d'initiative, son intérêt et son épanouissement.

Durant les stages, nous proposons du temps libre encadré chaque après-midi et le mercredi, nous laissons le choix à l'enfant entre deux types d'activité (l'accueil temps libre encadré et les jeux de groupe). Il pourra à un moment défini dans l'après-midi changer de groupe.

Qu'est-il proposé aux enfants durant ce temps libre encadré ? Le choix entre divers ateliers préalablement préparé par l'accueillante de manière à offrir à l'enfant un panel d'activités différentes et

qui répondent à son besoin de découverte et de plaisir : coloriage, bricolage, jeux de société, jeux de construction, jeux de dinette, poupées, voitures, plasticine, lecture, repos, etc.

Confiance en soi et solidarité : la notion de coopération

Nous alternons les jeux de groupe que nous proposons entre les jeux « traditionnels » et compétitifs et les jeux de coopération que nous mettons doucement en place les mercredis et durant les stages. L'entrée des jeux coopératifs dans notre panel d'activité fait suite à une volonté de favoriser chez l'enfant la solidarité, l'esprit d'équipe, la tolérance, la concertation et la confiance en soi.

En plus des jeux de groupe, nous proposons également des jeux de société coopératifs.

Le développement de la socialisation et la gestion des conflits

L'extrascolaire participe à la socialisation de l'enfant en lui permettant d'expérimenter la vie de groupe. Nous offrons un cadre qui permet de structurer l'espace, le temps, le sens (le pourquoi de nos conduites et démarches).

Les règles de vie de nos accueils sont souples mais celles que nous jugeons importantes doivent être respectées. Nous faisons ici référence aux règles qui renvoient à la sécurité, au respect de soi et des autres et à la non-violence.

En début d'année (et après en avoir discuté en équipe), les règles sont travaillées avec les enfants sous forme de débat : pourquoi est-ce important d'établir des règles et lesquelles ? Ce moment d'échange permet l'établissement d'une charte (sous forme de dessins pour les maternelles) que les enfants s'engageront à respecter.

Notre conception de la gestion des conflits est positive. Nous évitons toute forme de punition au sein de nos accueils. Quand une règle est transgressée ou face à un comportement inadapté, l'équipe privilégiera toujours le dialogue avec l'enfant amenant à la prise de conscience et la recherche de solutions par celui-ci. Si le comportement de l'enfant est perturbant pour le reste du groupe, il sera écarté un moment le temps de se calmer et/ou de régler le problème. Une discussion avec l'enfant suivra toujours ce moment.

La place du dialogue dans la relation enfant-accueillante-parent

La communication avec la famille : que ce soit avec l'enfant ou son parent, le développement d'une relation de confiance est à la base de notre démarche au quotidien et cela passe avant tout par le dialogue et la transparence de notre travail.

Les accueillants/es constituent le relais entre l'école, l'extrascolaire et la famille. Toute communication sera transmise au parent mais aussi toute remarque qui nous semble pertinente. L'accueillante prendra toujours le temps d'accueillir le parent et d'échanger un moment avec lui.

L'extra-scolaire évite toute forme de comportement discriminatoire basé sur le sexe ou l'origine socio-culturelle et socio-économique à l'encontre des enfants et des personnes qui les confient.

La communication avec l'enfant : est placée au centre de la relation. Si la communication de groupe sera souvent utilisée, l'accueillant/e veillera à être ouverte aux échanges, essaiera de consacrer du temps à chaque enfant et profitera aussi souvent que possible des petits moments qui lui permettent d'avoir une communication interpersonnelle avec l'enfant favorisant ainsi sa reconnaissance, son estime de soi et la relation de confiance qui les unit.

L'accueillante doit bien connaître les enfants de son groupe et être attentive aux signes qu'il va mal ou qu'un problème le tourmente. L'accueillant/e est aussi là pour le conseiller et le soutenir.

L'enfant peut s'exprimer librement et spontanément.

NOS ACTIVITES

Les mercredis et durant les stages, nous proposons des activités multidimensionnelles : des activités qui répondent au besoin de bouger (activités sportives/dynamiques en intérieur ou extérieur, psychomotricité), des activités créatives (bricolages, accueil temps libre encadré, etc.), des activités cognitives (jeux de société), des activités culinaires, des activités relaxantes (méditation, yoga) et des sorties extérieures.

Nous nous efforçons de diversifier les activités pour permettent aux enfants de s'éveiller, de découvrir et d'expérimenter.

Nous tenons également compte du rythme de chaque enfant en alternant les activités dynamiques et les activités calmes et relaxantes.

L'ACCUEIL DES PLUS PETITS

Nous accueillons les jeunes enfants à partir de 2,5 ans. Le mercredi et durant les stages, ceux-ci sont pris en charge par une puéricultrice qui sera toujours accompagnée d'une ou deux personnes en soutien. Nous accordons une attention particulière aux plus petits, à leur rythme et leurs besoins. Nous mettons tout en œuvre pour que le moment de transition parent/accueil se fasse dans les meilleures conditions possibles et que l'enfant se sente en sécurité chez nous.

A cet âge, certains ont encore besoin de faire une sieste. Nous disposons de petits lits pour ceux qui le souhaitent mais la sieste n'est pas obligatoire.

Avec les petits, les moments s'alternent entre activité dynamique/activité calme.

Les **langes** doivent être fournis en suffisance ainsi **qu'une tenue de rechange**.

GESTION DE LA SANTE

Les conditions d'accueil sont constamment réévaluées pour optimiser la prise en charge des enfants et leur sécurité physique, psychologique et affective. L'environnement doit permettre à l'enfant d'explorer en toute sécurité et d'évoluer à son rythme. Il pourra se reposer s'il en ressent le besoin.

Nous sommes très attentifs au bien-être de l'enfant et à ce qu'il ne manque de rien.

La fiche d'inscription comporte un volet santé. Cette fiche est disponible au sein de l'accueil fréquenté par l'enfant et un exemplaire est également répertorié dans nos bureaux au bâtiment « Plurielles ». Les accueillants/es ont l'obligation de prendre connaissance de ces fiches et de connaître les éventuels problèmes de santé des enfants dont ils/elles ont la charge.

Chaque accueil est pourvu d'une pharmacie et d'une feuille de soins répertoriant les soins procurés aux enfants (date, heure, description du soin et nom du soignant).

ALIMENTATION ET HYGIENE

Avant le repas ou le goûter, les enfants feront un passage aux toilettes avec un lavage des mains.

Les accueillants/es veilleront à ce que les temps de repas soient synonymes de moment de plaisir et d'échange.

Nous insistons sur l'importance de mettre de l'eau comme boisson à votre enfant. Nos accueils sont munis de fontaines qui nous permettent de remplir la gourde de votre enfant (à privilégier aux bouteilles).

Nous insistons également pour que l'enfant ait un repas de midi (le mercredi et jour de stage) et des collations en suffisance. Si vos enfants mangent leurs collations prévues pour l'accueil du soir en

journée, ce qui arrive régulièrement, nous vous proposerons de fournir directement à l'équipe des collations dans un sac en y indiquant le nom de l'enfant (par semaine par exemple). Nous veillons à ce que chacun mange et boive suffisamment tout en respectant l'appétit de l'enfant. Les habitudes de l'enfant seront respectées.

ACCESSIBILITE

L'extrascolaire banni toute forme de comportement discriminatoire basé sur le sexe ou l'origine socio-culturelle et socio-économique à l'encontre des enfants et des personnes qui les confient. Les montants sont le plus démocratiques possibles et n'ont pas augmenté depuis de nombreuses années. Notre intérêt d'ouvrir nos portes à d'autres familles a permis de faire voir le jour à un nouveau projet qui a pris cours en septembre 2022 et qui propose un trajet retour le mercredi réservé à 22 enfants dont les parents répondent à certaines conditions dont celle de ne pas posséder de véhicule. Il permet ainsi à 22 enfants de participer à nos activités récréatives.

INTEGRATION DES ENFANTS A BESOINS SPECIFIQUES

Nos accueils sont ouverts aux enfants ayant des besoins spécifiques dans la mesure où l'organisation de la vie quotidienne le permet (avec adaptation nécessaires) et que l'équipe puisse répondre aux besoins de l'enfant.

Un dialogue préalable avec les parents sera nécessaire afin de mieux comprendre l'enfant et comment répondre au mieux à ses besoins.

COLLABORATIONS AVEC LES ASSOCIATIONS LOCALES

Une des particularités de notre accueil est l'existence de nombreuses collaborations stables et durables avec les partenaires locaux (service de prévention, service ALE, bibliothèque, centre culturel, clubs sportifs, etc.). Ces échanges permettent la mise en place d'un travail de qualité et une offre d'activités variées au profit du bien-être des enfants. Nous pensons qu'une de nos missions est d'éveiller la curiosité et l'intérêt des enfants au monde extérieur et à toutes ses merveilles. C'est aussi dans cet esprit que nous proposons un stage résidentiel à la mer. Nos collaborations concernent essentiellement la période du mercredi après-midi où nous tentons de proposer chaque année aux enfants des activités qui sortent du cadre comme des ateliers à la bibliothèque, des sorties « cinéma » au centre culturel, des visites de musée, etc. Nous sortons également dans les parcs et les bois environnants.